

**Direction départementale  
des Territoires**

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

préalable à déclaration d'utilité publique (DUP)  
emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU)  
et parcellaire concernant un projet de construction de centre intergénérationnel  
« Clos des petits Bougnoux »  
commune de Saint-Doulchard (18230)

-----

Par arrêté n° 2019-0015, une enquête publique conjointe portant sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **mercredi 27 février 2019 (9 h) au vendredi 29 mars 2019 (17 h)**.

M. Jean-Louis HAYN, expert foncier et agricole, retraité du secteur bancaire, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif d'Orléans.

L'ensemble du dossier, comportant notamment l'avis de l'autorité environnementale, est consultable :

- sur support papier et en version numérique mise à disposition sur un poste informatique, au siège de l'enquête publique, à la mairie de Saint-Doulchard, aux jours et horaires d'ouverture, av. du Général de Gaulle, 18230 SAINT-DOULCHARD.
- sous forme numérique sur le site internet départemental de l'État (IDE) : [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr) ; onglet « publications », rubrique « enquêtes publiques »

Le public pourra formuler ses observations :

- sur les registres à disposition à la mairie de Saint-Doulchard,
- par courrier adressé à la mairie de Saint-Doulchard – **à l'attention de M. le commissaire enquêteur** – Enquête publique projet de centre intergénérationnel, av. du Général de Gaulle, 18230 SAINT-DOULCHARD
- à l'adresse électronique suivante : [ddt-enquetepublique@cher.gouv.fr](mailto:ddt-enquetepublique@cher.gouv.fr)
- ou via le site IDE : [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr) ; onglet « publications », rubrique « enquêtes publiques ».

Les correspondances déposées en mairie ou transmises par voie postale seront annexées aux registres d'enquêtes dans les meilleurs délais et tenues à disposition au siège de l'enquête.

Les correspondances transmises par message électronique seront consultables sur le site IDE.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Saint-Doulchard aux dates et horaires suivants :

- mercredi 27 février 2019 de 9h00 à 11h00 ;
- jeudi 7 mars 2019 de 14h00 à 17h00 ;
- samedi 16 mars 2019 de 9h00 à 11h45 ;
- mercredi 20 mars 2019 de 14h00 à 17h00 ;
- vendredi 29 mars 2019 de 14h00 à 17h00.

Les rapports et conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Saint-Doulchard, à la préfecture du Cher auprès de la DDT et sur internet à l'adresse suivante : [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr) ; onglet « publications », rubrique « enquêtes publiques ».

Des informations sur le projet pourront être demandées à Mme Véronique BLAIN, mairie de Saint-Doulchard, av. du Général de Gaulle, 18230 SAINT-DOULCHARD – tel : 02 48 23 52 52.

À l'issue de la procédure, Mme la préfète du Cher pourra décider de :

- déclarer d'utilité publique emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Doulchard, le projet de construction de centre intergénérationnel « Clos des petits Bougnoux », commune de Saint-Doulchard ;
- déclarer cessibles les terrains nécessaires à la réalisation du projet.

Bourges, le 31 janvier 2019

P/la Préfète et par délégation,  
le directeur départemental

*Signé*

Thierry TOUZET